

LA ZUENE ET LA VLESENBEEK

J'ai vu rarement une floraison aussi abondante que celle de l'année 1904.

Les pommiers neigeaient sur les amoureux...

Au milieu des campagnes, les vergers apparaissaient comme d'immenses bouquets tout blancs. Serrées les unes contre les autres, les petites fleurs dissimulaient le tronc et les branches des arbres.

Lorsque, par une belle journée d'avril, on cheminait dans certaines régions où les arbres fruitiers abondent, l'œil était comme ébloui par cette copieuse éclosion de fleurs neigeuses, dont les pétales se dilataient au gai soleil du renouveau.

C'est une époque favorable pour visiter la contrée qui s'étend à l'ouest et au sud-ouest de Bruxelles, de Dilbeek à Leeuw-Saint-Pierre. Dans ce coin du Brabant, les petits vergers se succèdent partout. Pendant la floraison, ils embaument les chemins de leurs parfums suaves.

Il n'y a pas, dans ces parages, de sites fameux, tels les romantiques paysages abbatiaux de la forêt de Soignes.

C'est un pays dont les plateaux, agréablement ondulés et couverts de cultures plantureuses, sont creusés de vallons pleins d'ombre et de fraîcheur, où coulent de minces cours d'eau qui, à peu près parallèlement, vont déverser leurs eaux dans la Senne, en amont de Bruxelles.

Le long de ces ruisseaux foisonnent des « petits coins » tranquilles et d'innombrables enclos herbus, qui sont autant de

vergers. Ces enclos, abondants surtout du côté de Vlesenbeek, sont la caractéristique de la région. Ils sont protégés par des remparts de terre, couronnés d'arbres et de haies touffues destinées à retenir le bétail, en sorte que les chemins qui les séparent ont l'aspect de chemins creux.

Ainsi, chaque portion de notre magnifique Brabant a un cachet qui lui est propre, grâce à ces coutumes anciennes, localisées de



VLESENBEEK — Vieille ferme

ci, de là. Le sol, il est vrai, a une conformation très variable aussi et la main de l'homme l'a paré diversement partout.

Un mien ami me disait un jour :

— Conduis-moi, les yeux bandés, dans n'importe quel endroit du pays brabançon et je te dirai où je me trouve, à voir l'aspect de la région.

Il en est bien ainsi, en effet.

Les houblonnières donnent une particularité de plus à la partie occidentale de notre province. Elles se multiplient de plus en plus, une fois qu'on est à 5 ou 6 kilomètres de Bruxelles.

Historiquement parlant, la région qui nous occupe est l'ancien *pays de Gaesbeek*, où régnait en maîtresse la célèbre lignée baroniale du village de ce nom : le barbare et hautain Sweder

d'Abcoude, le vaillant comte d'Egmont, l'infâme Warfusée. Ces redoutables défenseurs des prérogatives duciales et seigneuriales exerçaient leur souveraineté sur quinze villages à clocher. Près de deux cents hommages, dont quarante-six pleins fiefs nantis du droit de haute justice, étaient au nombre de leurs apanages.

Les habitations villageoises y sont groupées autour de sveltes clochers, pointant au-dessus de bouquets d'arbres, ou bien elles s'espacent le long des chemins, parfumés par l'aubépine. Ce sont, en général, des fermes de modeste apparence et aux murs blanchis desquelles s'accroche l'habituel séchoir à fromages. Ça et là, survit une antique masuré en pisé, dont les petites fenêtres s'ouvrent sous un toit surplombant à corbeaux et couvert de chaume.

Il n'est pas possible de décrire tous les itinéraires qui peuvent être combinés dans cette partie du Brabant. Je dois me borner à donner, pour les sites principaux de la région, quelques notes sommaires, complétant ce que j'en ai dit dans le *Guide du vélocipédiste* et dans mes *Sites brabançons*.

Nous irons d'abord faire une tournée de reconnaissance le long de la Zuene et de la Vlesenbeek. Une autre fois, nous pousserons jusqu'à la Pede et la Lombeek.

* * *

LA ZUENE

« La Zuene a des allures de rivière : on ne l'enjambe pas, sa largeur est respectable et le nom de ruisseau est trop modeste pour son importance ; elle coule paisiblement dans une vallée à pente douce, au milieu de vastes prairies dont bon nombre, plantées de pommiers, donnent au pays un aspect de petite Normandie. Le cours de la Zuene est régulier, sans crochets et presque sans sinuosités. Elle marche au dénouement — la Senne — avec la précision recommandée par le précepte antique. La promenade, par la vallée, est charmante et peu fatigante. »

Voilà ce qu'on lit dans le beau livre que mon ami, M. Alfred Mabile, a consacré aux « Environs de Bruxelles ».

Depuis que ces lignes ont été écrites, la vallée de la Zuene a conservé et son aimable rusticité, et sa tranquillité champêtre.

Le ruisseau a donné son nom à un paisible hameau, qu'on atteint par le chemin partant de la station de Ruysbroeck et

traversant la chaussée de Mons à côté de l'estaminet *Au Roi d'Espagne* (1).

C'est même là — à Zuene donc — que se groupent les plus beaux sites de la vallée.

Les chemins y sont enchevêtrés à tel point, qu'il serait malaisé de donner le fil d'Ariane permettant de s'y retrouver. Je vous engage à vous mettre à la recherche de l'estaminet *In het oud Neer Huys*, modeste cabaret champêtre, fréquenté assidûment par les habitants du village. Le premier paysan que vous rencontrerez vous en indiquera la situation. Après y avoir bu un bon verre de « gueuze », allez flâner près du ruisseau. Celui-ci galope non loin de là, entre des rives gazonnées. En cet endroit, la vallée est charmante, avec ses coteaux en pente, ses files de grands peupliers et sa verdure opulente.

Une particularité des sentiers de la région : ils traversent les prés et les vergers, auxquels on n'a accès qu'en passant entre d'étroites barrières ménagées dans les haies.

En aval du hameau de Zuene, s'étale un vaste domaine auquel la famille Wittouck, qui en est propriétaire depuis bon nombre d'années, a annexé une distillerie et un haras. C'est un ancien couvent de Bernardines : le prieuré de Petit-Bigard. Fondé au XIII^e siècle, il ne disparut qu'à la chute de l'ancien régime.

Le duc de Luxembourg occupa les bâtiments conventuels pendant plus d'un mois, à l'époque des guerres de Louis XIV. Ses troupes fourragèrent tous les environs. Les paysans de Leeuw perdirent alors quatre récoltes sur sept !

Le château qui a remplacé ces bâtisses est une construction d'une banalité cossue, autour de laquelle s'étend un parc immense, dont les perspectives sont ravissantes et les massifs imposants.

Dans ce domaine est englobé un vieux castel en briques, le *château de Wilder*. C'est un archaïque édifice, habité par le jardinier de M. Wittouck. Au bas de la tour qui le domine, on lit cette date : 1614, et quelques mètres plus haut, on en voit une autre : 1637. La partie inférieure de ce manoir est construite en vieilles

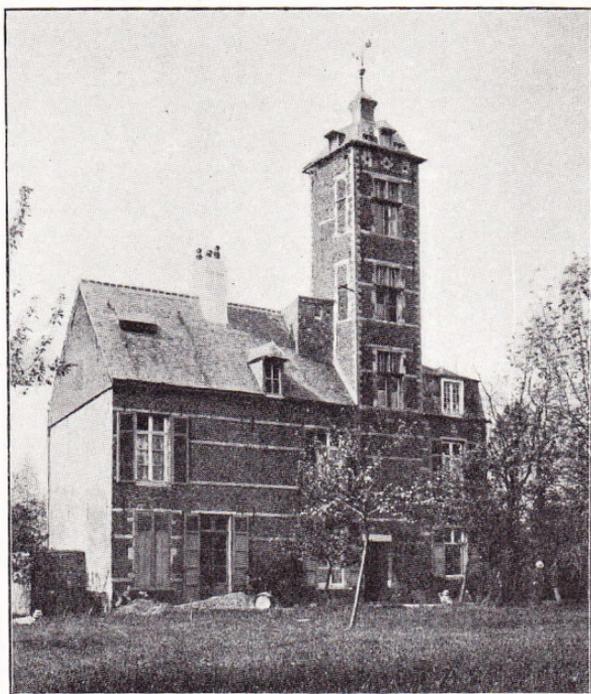
(1) A l'un des carrefours de la route, vous avez peut-être connu un vieux tilleul, qui a vu défiler sous ses ombrages quinze ou vingt générations de « Zuenois ». Il y a quelques années, il est mort de vieillesse, selon la loi commune à tout ce qui vit dans ce monde, et il a été remplacé par un jeune.

On voit à proximité quelques fromageries mécaniques. Celles-ci se multiplient aux environs de Hal.

Autre particularité locale : le sport colombophile est très répandu dans ces parages. Les « coureurs » y abondent le dimanche.

briques de grandes dimensions, que nos paysans appellent *voetsteenen*.

Pour votre gouverne, l'entrée du domaine Wittouck est située



LEEUEW-SAINT-PIERRE — Le château de Wilder

chaussée de Mons, vis-à-vis de la guinguette *La Ferme bretonne*. Il n'est accessible qu'avec l'autorisation du propriétaire.

Près du pittoresque cabaret de Zuene, dont je vous ai parlé, un pont en bois enjambe le ruisseau. Franchissons-le et remontons la vallée par la rive septentrionale.

D'agréables chemins, peu fatigants, nous mènent au moulin de Volsem, que croquèrent souvent les aquarellistes. C'est un des plus beaux moulins à eau du Brabant.

Nous sommes là à deux pas de Leeuw-Saint-Pierre, avenant village niché dans une fraîche verdure.

Dirigeons-nous vers la place (la *rink plaats*, disent les plaques indicatrices).

L'église en occupe le centre. C'est un édifice en gothique tertiaire, de fière allure, rangé dans la troisième classe des monuments du culte.

Elle est bâtie en forme de croix latine, avec bas-côtés. Au sud-ouest s'élève une grosse tour à tourelle d'angle, contre laquelle s'appuient de puissants contreforts. Une élégante flèche chapitrale domine les toits ardoisés de l'édifice, à l'intersection de la grande nef et des transepts.

Le chœur, avec son abside polygonale, est sans conteste la partie



LEEUEW-SAINTE-PIERRE — Le moulin de Volsem

la plus intéressante du sanctuaire, bien que les meneaux des fenêtres aient été reconstruits autrefois.

Pénétrons dans le temple. Il mérite une visite.

Tapissé de lambris en chêne sculpté, comme beaucoup de nos vieilles églises brabançonnnes, il a l'air paisible et discret qui sied aux édifices religieux. De beaux vitraux (ils sont l'œuvre de M. Dobbelaere) tamisent et colorent la lumière trop crue du dehors.

La grande peinture murale que M. De Geetere a exécutée dans

le transept droit, à l'instar de celles de Meysse et d'Anderlecht, complète une décoration fort heureuse dans l'ensemble. Cette fresque aura plus tard son pendant dans l'autre transept.

L'ossature de l'église est en pierre et les parements en briques. Les voûtes ont des nervures croisées reposant sur des colonnettes engagées ou sur des moulures prismatiques.

Au milieu du chœur, se trouve le caveau de la famille Roose, qui a possédé la terre de Leeuw pendant environ un siècle.

Deux belles pierres recouvrent cette sépulture seigneuriale. L'une porte une inscription, encadrée d'armoiries et de quartiers, et rappelant le souvenir de Messire Jean-Charles Roose, membre du Grand Conseil de Malines, baron de Leeuw et autres lieux, mort en 1694, et de son épouse, dame Marie de Varick. C'est en faveur de ce seigneur que Leeuw a été érigé en baronnie.

L'autre pierre est celle de son fils aîné, portant les mêmes prénoms, et mort célibataire en 1704. Ce gentilhomme est représenté en demi-relief, vêtu de l'ancien costume militaire.

Une troisième pierre, formée d'une plaque en marbre blanc gravé, incrustée dans une dalle en petit granit poli, est assujettie au mur du chœur. Elle a été placée à la mémoire du fils cadet du premier baron de Leeuw, Philippe-François-Pierre Roose, écoutezte de Malines, mort en 1751, et de son épouse, Marie vander Ghracht. Cette pierre est en style Louis XV.

Le cénotaphe, érigé à la mémoire du troisième baron du village, Cyprien Roose, deuxième fils du conseiller, n'a pas été conservé. La statue en plâtre qui le décorait a été détruite lors de l'accident survenu en 1902 et dont je parle plus loin.

Un petit monument surmonté d'une statue en marbre perpétue le souvenir d'un ancien curé de la paroisse, F.-A. Caroly.

On admire encore, dans le chœur, une jolie crédence en gothique flamboyant, ainsi que des stalles en chêne, ornées chacune d'un médaillon et datant de la fin du XVIII^e siècle. Derrière l'autel, se trouve relégué un superbe bas-relief en pierre bleue finement taillée; il représente le *Christ crucifié entre les deux larrons*, et doit remonter à la dernière période de l'époque ogivale.

L'unique tableau que possède l'église, le *Crucifiement de saint Pierre*, a toujours été attribué à G. de Crayer. La facture rappelle, il est vrai, la manière du maître et on y retrouve son coloris.

Il paraît certain, néanmoins, que le tableau n'est pas plus de G. de Crayer que beaucoup d'autres toiles que sa fécondité lui a

fait attribuer à tort. C'est ce qui semble résulter, en tout cas, de ce reçu, recueilli dans les archives de l'église et daté du 20 février 1860 (je respecte l'absence de ponctuation) :

Le tableau de l'église est fait par Jean Coessiers 1600-1670 res-



LEEUEW-SAINT-PIERRE — L'église

tauré par J. Bernaerts de Malines pour la somme de 300 francs sur toile neuve.

Jean Coessiers ou Cossiers, portraitiste et peintre de genre, était un élève de Corneille de Vos le vieux.

En 1877, feu Slingeneyer fit l'examen du tableau, au nom du Comité des correspondants de la Commission des monuments. Il constata qu'il présentait « sur sa surface des boursouflures qui demandent un refixage immédiat ». Si des retouches devenaient nécessaires, elles seraient de peu d'importance, ajoutait-il.

Ce fut encore Bernaerts qui fut chargé, par le conseil de fabrique de l'église, d'exécuter ces réparations.

D'après Wauters, la composition du tableau est ingénieuse et le coloris plein de vigueur ; « l'artiste a vaincu avec bonheur les difficultés que présentait son sujet : la pose du saint, que des bourreaux élèvent sur une croix, les pieds en haut, est d'une correction rare. » Il faut en rabattre quelque peu : certes, cette peinture a des parties fort bien traitées, mais d'autres ont moins de caractère.

En 1899, le conseil de fabrique de la paroisse manifesta l'intention de l'aliéner, de même que le retable qui la renfermait et qui se trouvait jadis au fond du chœur.

La Commission royale des monuments, soucieuse à bon droit d'empêcher la dispersion des productions artistiques ornant nos édifices publics, s'y opposa énergiquement et elle pria M. le Ministre de la Justice de ne pas laisser enlever cette peinture de l'endroit où elle a toujours été offerte à l'admiration des fidèles.

Cet appel a été entendu par le conseil de fabrique. Celui-ci a réussi à se créer des ressources par un autre moyen : il a mis à contribution la générosité de ses paroissiens.

M. le curé m'a dit qu'il se propose de faire placer de nouveau la toile de Cossiers dans le chœur, aussitôt qu'elle aura été examinée, en vue d'une restauration éventuelle, et pourvue d'un cadre.

Les angles formés par le chœur et les transepts sont occupés par deux petits bâtiments. L'un, contigu au transept septentrional, n'est pas dénué d'intérêt, bien au contraire. C'est l'ancienne sacristie. Elle est voûtée et doit remonter au xv^e siècle, comme l'église elle-même. Elle sert maintenant de refuge. Du côté opposé, une nouvelle sacristie a été construite, à une époque relativement récente. Ses boiseries sont peu remarquables. A l'entrée de cette annexe, on a assujéti une plaque rappelant la restauration de l'église, en cours depuis l'année 1902.

La fabrique d'église et la commune se sont imposé de lourds sacrifices pour cette restauration, qui, déjà en 1907, avait occasionné une dépense de 100,000 francs. Les travaux restant à effectuer s'élèveront à peu près au quart de cette somme.

Si ces travaux ont pris de telles proportions, c'est à cause de l'effondrement d'une partie de l'église, à l'époque où les travaux de restauration allaient être entrepris : un jour de l'année 1902, vers les 6 heures du soir, le pilier séparant la grande nef du bas-côté sud, près du chœur, s'écroura avec fracas, entraînant dans sa chute une partie de la voûte.

Quelle a été la cause de ce fâcheux événement, me direz-vous ? Voici l'explication qu'on en donne ; elle est curieuse :

A l'époque de la révolution française, des soldats, hébergés

dans l'église, ont fait du feu pour la préparation de leurs aliments, au pied de la colonne qui s'est abattue. C'est la supposition qu'on fit à la suite de l'examen des décombres, parmi lesquels on découvrit des pierres calcinées et le crochet auquel les soldats suspendaient, selon toute probabilité, la marmite dont ils se servaient.

Une boiserie entourait le pilier lors de l'accident. Elle aura été placée après le départ des soldats, pour dissimuler les dégâts qu'ils avaient faits.

C'est miracle que plus d'un siècle se soit écoulé, avant que le pilier n'ait cédé, d'autant plus qu'il était rempli de gravats à l'intérieur.

Fort heureusement, l'écroulement n'occasionna aucun accident de personnes. Les enfants fréquentant le catéchisme se trouvaient réunis au pied du pilier quelques minutes avant la catastrophe, mais ils avaient tous quitté l'église lorsque l'effondrement se produisit.

Après l'accident, on prit la précaution d'examiner les autres piliers de l'édifice. On constata qu'ils se trouvaient aussi en très mauvais état. Par mesure de prudence, ils furent tous reconstruits. Ce travail, hérissé de difficultés et de dangers, a été exécuté avec succès par l'entrepreneur, feu M. P. Vuy, et sous la direction de l'architecte chargé de la restauration, M. Jules Rau, mon estimable collègue au sein du Conseil général du Touring Club.

Toute la restauration de l'église a été faite avec beaucoup de goût et de discrétion. J'en féliciterais mon camarade Rau, si je ne craignais de froisser sa modestie.

Grâce à ces intelligentes transformations, les belles pierres du chœur et les briques des voûtes sont maintenant visibles.

La restauration du chœur, soit dit en passant, avait été commencée dès l'année 1900 par M. l'architecte Brassine.

Des changements moins heureux ont été apportés à l'église au xviii^e siècle, lorsqu'on a élargi les bas-côtés. C'est alors qu'on aura remanié la charpente et recouvert les trois nefs d'un toit à deux versants. Antérieurement, chaque bas-côté avait sa toiture, butant contre la grande nef. Sous les combles, on se rend bien compte de ces transformations. La vieille charpente, à laquelle l'ancien plafond en bois de la grande nef devait être fixé, existe encore, dans un excellent état de conservation. Il subsiste aussi des vestiges des fenêtres qui éclairaient le haut de la nef, avant que les modifications aient été apportées à la toiture.

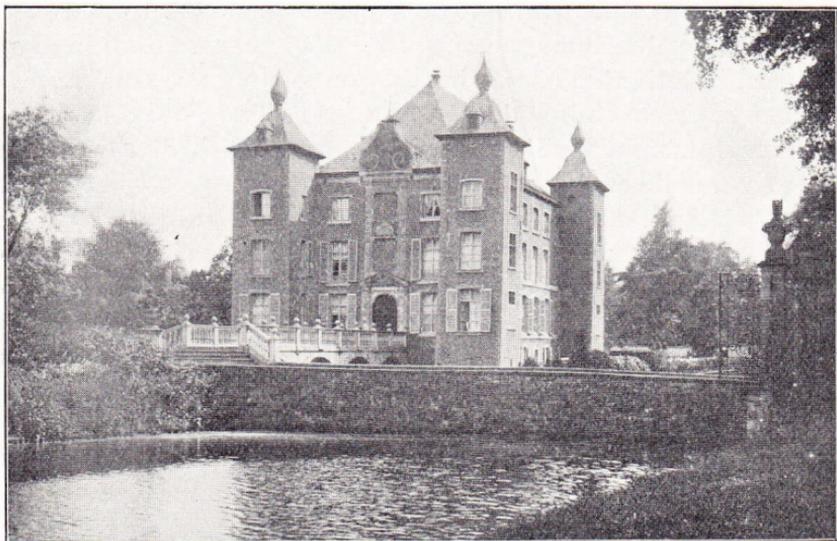
Au pied de l'un des bas-côtés, près de la tour, une pierre a été

scellée dans le mur à cette époque ; elle porte cette inscription :
Directione P. T'Sas. — Anno 1783.

Ce P. T'Sas ressemble à beaucoup d'autres retapeurs : il n'a pas eu le moindre souci de sauvegarder l'esthétique du temple qu'il a agrandi.

Il me reste à signaler les lions en pierre qui surmontent les deux piliers d'une des entrées du cimetière. Ils doivent avoir été offerts par un châtelain de Leeuw ; ils sont, en effet, flanqués d'un écusson nobiliaire.

Un troisième lion décore la porte du presbytère et ce n'est pas



LEEUEW-SAINT-PIERRE — Le château de Coloma

le moins beau. Il doit provenir aussi d'une des entrées du paisible champ de repos.

Non loin de la place, on voit l'ancienne seigneurie de Leeuw, qui, après avoir appartenu aux Roose, a été pendant quelque temps la résidence du comte de Coloma, chambellan de Marie-Thérèse. Quelques années après la mort de ce gentilhomme, qui laissa son nom au château, le domaine passa aux van der Dilft, créés comte, à cette époque. De nos jours, cette famille possède encore le manoir.

C'est un édifice deux fois séculaire, flanqué de tours carrées et précédé d'étangs. Il a été bâti du temps du deuxième baron de Leeuw.

Grâce à l'obligeance des propriétaires actuels, les promeneurs sont admis à parcourir l'allée principale du domaine, superbe avenue qui côtoie les étangs et le château. A travers une percée ménagée dans le feuillage, on aperçoit l'ancien donjon du manoir ; c'est une tour carrée en briques, datant du xvii^e siècle et percée à l'étage, sur chacune des faces, de fenêtres à meneaux. Cette construction, drapée de lierre, a un aspect très pittoresque.

Une allée, perpendiculaire à la précédente, part de la belle grille du château et mène au village. Elle est flanquée à l'entrée de deux élégants piliers Louis XIV, sur lesquels on lit : *Anno 1687*.

Le parc du château de Coloma a beaucoup de cachet, avec ses pelouses fleuries, qu'encadrent de superbes massifs.

Du temps de Charlemagne, Leeuw était le centre d'un immense domaine allodial, qu'une dame brabançonne, nommée Angèle, légua à l'église métropolitaine de Cologne, vers l'an 800. Ce domaine comprenait plusieurs villages environnants. Il s'y trouvait une église-mère, celle de Leeuw, et neuf églises-filles ou succursales.

Au xii^e siècle, l'alleu obéissait aux ducs de Brabant. Il figure, en 1179, dans le contrat de mariage du duc Henri I^{er}, parmi les domaines devant former la dot de sa femme, Mathilde de Boulogne.

L'acte de donation d'Angèle a fourni à l'éminent historien du Brabant, Alphonse Wauters, des indications précieuses sur la condition des personnes et des biens au ix^e siècle :

« Outre une partie exploitée directement par le maître du domaine (*terre salique*), l'alleu comprenait des manses ou métairies de différente nature. En règle générale, chaque manse payait annuellement cinq sous, un muid d'avoine, « pour rédemption du bois », une poule et sept œufs ; un manse divisé en deux payait, pour chaque partie, trois œufs et demi et huit charrettes de branchages pour l'entretien des haies entourant les champs du seigneur. Le fermier d'un manse devait, deux fois par an, conduire quatre muids de froment, ou cinq muids de seigle, ou six muids d'avoine, au pont jeté sur la Senne à *Brocele* ou Bruxelles, et que l'on appelait *le pont Sainte-Othele*. Là, on enlevait une poutre du pont afin de pouvoir déverser le blé dans des bateaux qui le transportaient à Cologne. Chaque année, les habitants du domaine étaient tenus d'aider, pendant un jour, à semer les terres de la *sala*, et, pendant un autre jour, à les récolter...

» Il y avait sept manses portant le nom de *serviles* ; ceux qui les exploitaient assistaient à moudre les grains, et, en retour, recevaient pour gages leur nourriture. Une expédition militaire était-

elle annoncée, ils fournissaient chacun un bœuf, un aiguillon et un conducteur que le seigneur devait habiller.

» Aux *Solvagi* ou *Solivagi*, littéralement *les errant seuls, les solitaires*, c'est-à-dire, comme le dit l'acte, ceux qui ne tenaient pas de terres du seigneur, on ne demandait qu'un modique cens par tête... Il y avait, par an, trois plaids obligatoires pour eux, à moins qu'ils ne fussent occupés à se battre, à faire quelque excursion, ou à piller; dans ce cas, il leur suffisait de comparaître à un seul plaid.

» La forêt de Soigne, au delà du ruisseau de Tourneppe, était en partie commune à tous les hommes de Saint-Pierre ou, si l'on veut, à tous les sujets de l'église de Cologne; ils pouvaient y couper du bois et récolter des glands, en toute liberté. Dans la forêt réservée au seigneur, on leur défendait seulement d'abattre des chênes ou des hêtres; les glands poussaient-ils en abondance, il leur était permis de les recueillir, en payant une redevance dont les juges déterminaient le taux.»

Au nombre de ces dispositions, il en est une qui paraît fort étrange, c'est celle qui assure des privilèges aux pillards. Wauters ajoute à cet égard : « Le vol, loin d'avoir rien de déshonorant pour les Germains, était chez eux en honneur. C'est ce qu'affirme César... Héritiers de l'esprit d'indépendance de leurs ancêtres, idolâtrant comme eux le vagabondage, les *solivagi*, c'est-à-dire ceux qui ne pouvaient se plier aux exigences d'une société plus avancée, dédaignaient de devoir leur subsistance à l'industrie ou au labourage. La chasse et la pêche leur fournissaient leur nourriture et des moyens d'échanges. La nécessité, à défaut d'autres causes, les forçait parfois à vivre de rapines, comme ces maraudeurs écossais, dont Walter Scott nous a si fidèlement retracé les habitudes pillardes. Remarquons que dans l'ancien droit franc, ceux qui ne possèdent pas ne sont point admis à actionner un autre en justice. Dépouillés de ce droit, les *solivagi* ne devaient pas, par contre, participer aux charges qui en résultaient, c'est-à-dire contribuer à former le corps judiciaire; ainsi le veut la logique. Mais comme il importait aussi que celui qui avait à se plaindre d'eux fût à même de les rencontrer, la charte les astreignit à comparaître aux trois grands plaids annuels ou du moins à l'un d'entre eux, lorsque des combats ou des excursions les retenaient une partie de l'année. En règle générale, personne ne pouvait s'exempter d'assister à ces plaids qui, sous le nom de *Goudaigen* (*jours du pagus ou du canton*), continuèrent à se tenir à Leeuw, le lundi après la Saint-Bavon, le lundi après le *treizième iour* et

le lundi après les Pâques closes. C'était alors que les cabaretiers, les abatteurs ou bouchers et les boulangers payaient au seigneur le droit appelé *Wischgelt* ou *Kammagie-gelt*. »

Telle fut, dans les grandes lignes, l'organisation sociale pendant les premiers siècles de la féodalité.

Plus tard, Leeuw fit partie du vaste territoire soumis à la juridiction des seigneurs haut-justiciers de Gaesbeek. Le village avait alors son échevinage, dont la coutume consacrait maints usages curieux, tels que le *droit de juveigneur*.

La population des seigneuries y était divisée en deux classes bien distinctes : les *coessaeten* (de *casa*, chaumière), qui étaient les journaliers, travaillant pour autrui moyennant salaire et qui devaient des corvées, et les *meysseniers* ou possesseurs de fermes (de *mansus*, exploitation de douze bonniers) qui avaient des privilèges, entre autres celui d'être exempts des tonlieux qui se levaient à Bruxelles, aux portes, au marché au bétail, au marché aux chevaux et à la halle aux draps.

Au delà de Leeuw-Saint-Pierre, un chemin à travers prés et partant de la place (*Broeckstraat*) poursuit le long de la Zuene jusque près d'Audenaeken. Je le signale aux excursionnistes entraînés à la marche et qui seraient désireux de prolonger la promenade jusqu'à Gaesbeek ou Lenniek-Saint-Martin.

* * *

LA VLESENBEEK

La Vlesenbeek ou Vlese n'a pas une grande largeur : une enjambée suffit pour passer d'une rive à l'autre.

La vallée de ce cours d'eau a, comme celle de la Zuene, ses coins solitaires, ses chemins enchevêtrés bordés de haies et de grands arbres, dont la feuillée frissonne au souffle de la brise.

De Leeuw-Saint-Pierre, où l'excursion que je viens de décrire nous a conduits, vous pouvez la rejoindre en trente à quarante minutes, par la route franchissant les hauteurs de Gaspeldoren (1).

Si vous y allez une autre fois, je vous engage à vous y rendre par l'agreste vallon de Rattendaël, qu'on atteint par le sentier

(1) La grosse ferme de ce nom a une grande porte cintrée, surmontée d'un écusson datant de 1767. Les armoiries de cet écusson reproduisent le collier de la Toison d'or. Ce sont, je crois, celles des marquis d'Arconati.

débouchant à l'entrée de la route de Lennick, à côté de l'estaminet *A la Roue* (chaussée de Mons).

C'est une agréable promenade, agrémentée de frais ombrages. Le château de Rattendael est une construction moderne, baignée



VLESEBEEK — L'église

par des étangs. Il appartient à M. le baron de 'T Serclaes. Le parc qui l'entoure a été dessiné par le paysagiste Van Assche.

Le hameau de Rattendael, situé à peu de distance de ce domaine, est une succession de petites fermes pittoresques, nichées dans des bouquets de verdure.

Une demi-heure de marche conduit de là à Vleserbeek, paisible village d'agriculteurs.

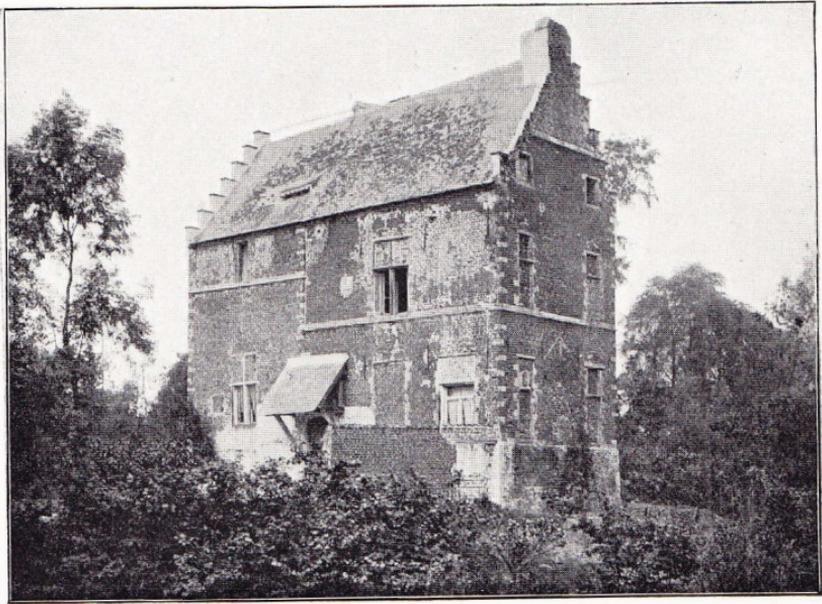
Les fraises sont cultivées sur une grande échelle dans cette région fertile.

L'église de Vleserbeek est bizarre, avec ses ajoutes diverses et sa tour couverte d'ardoises comme le clocher. Son cachet archaïque est loin de déplaire. La porte d'entrée, datant de 1673, a un mau-

clair qui représente entre autres la Vierge et l'enfant Jésus. C'est une naïve sculpture de l'époque Louis XIV. Nous en verrons le pendant à Vossem. Sur une des faces latérales de l'église, on voit quatre figurines grimaçantes de moines et de religieuses, provenant vraisemblablement d'une ancienne corniche de l'édifice.

Vis-à-vis de l'église, il y a un bon cabaret : *In den Reus*. Par exemple, son aspect « modern-style » détonne dans cette bourgade campagnarde.

A la source de la Vlese, une antique ferme se dresse au milieu de vergers. Elle est ornée de pignons en escalier et entourée de



VLESENBEEK — Nederloo

larges fossés, où coassent les grenouilles. C'est *Nederloo*. Depuis longtemps, elle est fort délabrée, mais elle résiste malgré ses lézardes, les profanations qu'on lui a fait subir et l'abandon dans lequel on la laisse (1).

Sur la crête de partage des vallées de la Vlese et de la Pede, un vieux chemin, appelé dans la région de *Brusselsche Baan*, court

(1) J'ai appris avec plaisir que M. Adrien Beeckman de Crayloo vient de se fixer à Nederloo, après avoir restauré cet antique et intéressant manoir; la destruction en devenait imminente, tellement l'entretien en était négligé.

parallèlement à la chaussée pavée qui traverse le village de Vlesenbeek et mène à Gaesbeek. C'est l'ancien chemin de poste de Mons. Il est à supposer qu'il remonte à l'époque romaine. Il passait d'ailleurs à *Castre* qui, son nom l'indique, est une ancienne station romaine (*castra* = camp).

Ce chemin présentait une particularité : pour augmenter la consistance du sol, on y avait placé longitudinalement deux rangées de billes en bois. Les derniers vestiges de ce curieux pavage ont disparu en 1903-1904, lorsqu'on empierra ce vieux chemin.

Une dernière remarque : Le « jeu de boules », si goûté sur les bords de la Dendre, est très en vogue aussi à l'ouest de Bruxelles. C'est le passe-temps du dimanche. Il anime tous les cabarets. En passant, on entend les conversations bruyantes des villageois, toujours attentifs aux péripéties de ce jeu inoffensif.

Et lorsque les ombres du crépuscule ont envahi déjà la campagne, retentissent encore sous les tonnelles les cris de : *Wel gebold! Jô!* qui soulignent les coups de boule joués avec adresse...

ARTHUR COSYN

LE
BRABANT
INCONNU

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DU
TOURING CLUB DE BELGIQUE

ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES DE L'AUTEUR



BRUXELLES
IMPRIMERIE SCIENTIFIQUE
CHARLES BULENS, ÉDITEUR
75, rue Terre-Neuve, 75

1911